

Date de convocation : 12 décembre 2024



**MAIRIE DE BOISSERON
HERAULT**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le seize décembre à 18h30, dans la Salle LAFONT, le Conseil Municipal de la Commune de Boisseron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Loïc FATACCIOLI, maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19 - Présents : 12 - Votants : 13

Etaient présents, M. FATACCIOLI Loïc, M. REVERSAT Jean, M Corinne Peyrard, M Bernard BRIDIER, Mme GOLENDORF Yolande, Mme MAYEN Claudine, Mme JEANJEAN Régine, Mme MAZURE Danièle, M. FOURNIER Luc, M Xavier JOSEPH, M. TALTAVULL Emmanuel (arrivé 18h43), Mme HEITZ DE ROBERT Sophie

Procuration :

Mme Karine Nadal (Loïc Fataccioli),

Absents excusés : M. DRUT Nicolas, Mme BLANCHARD Sandrine. MARTINEZ Lionel, M. FUMANAL André, Mme MAURIN Marie-Françoise, M. ROUS Alain.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Objet : Finances Soutien aux victimes des inondations ayant frappé l'Espagne le 29 octobre 2024

Rapporteur : M Loïc Fataccioli, Maire

Monsieur le Maire expose au conseil que, face aux inondations dévastatrices qui ont frappé le sud-est de l'Espagne, notamment la région de Valence, causant plus de 220 morts et laissant des centaines de personnes sans abri, la commune de Boisseron souhaite apporter son concours financier dans le cadre de l'appel à la solidarité lancé par l'Association des Maires de France.

Concernant l'utilisation des fonds, l'AMF 34 s'engage à rester vigilante et transparente, en fonction des actions nationales qui seront mises en place. L'association suivra de près l'évolution de la coopération internationale. Le cas échéant, elle aura l'obligation d'identifier des relais locaux dans la région de Valence pour garantir une distribution efficace et ciblée de l'aide.

Il est donc proposé au conseil d'apporter un soutien financier à hauteur de 1 000 €. Cette aide d'urgence sera versée directement à l'Association des Maires de France, sur le compte AMF 34 solidarité.

Monsieur le Maire propose et le conseil vote à l'unanimité pour :

- approuver la participation financière de la commune de Boisseron à hauteur de 1 000 € en soutien aux victimes des inondations ayant frappé le sud-est de l'Espagne, notamment la région de Valence le 29 octobre 2024,
- verser ladite contribution de 1 000 € à l'Association des Maires de France, sur le compte AMF 34 solidarité,
- l'autoriser à signer toutes les pièces relatives à la présente motion.

Ainsi délibéré et ont signé au registre les membres présentes
Pour extrait conforme

Le Maire, Loïc FATACCIOLI



A blue circular official stamp of the Mairie de Boisseron (Hérault) is shown. The stamp features a central emblem with a tree and a bird, surrounded by the text 'MAIRIE DE BOISSERON' and '(Hérault)'. A large, stylized black ink signature is written over the stamp.

Secrétaire de séance, Corinne PEYRARD



A blue circular official stamp of the Mairie de Boisseron (Hérault) is shown. The stamp features a central emblem with a tree and a bird, surrounded by the text 'MAIRIE DE BOISSERON' and '(Hérault)'. A large, stylized black ink signature is written over the stamp.